

La Riposte

Bulletin de Liaison de l'ADDS QM

Avril 2002

Joyeux anniversaire

Pour avril...

Pierre Arsenault
Serge Bessette
Claude Bouffard
Jashan Dhaliwal
Gil Gingras
Jeanne D'arc Laplante
Raymond Larouche
Carole Leblanc
Lyne Lévesque
Michel Perreault
François Poulin-
Touchette



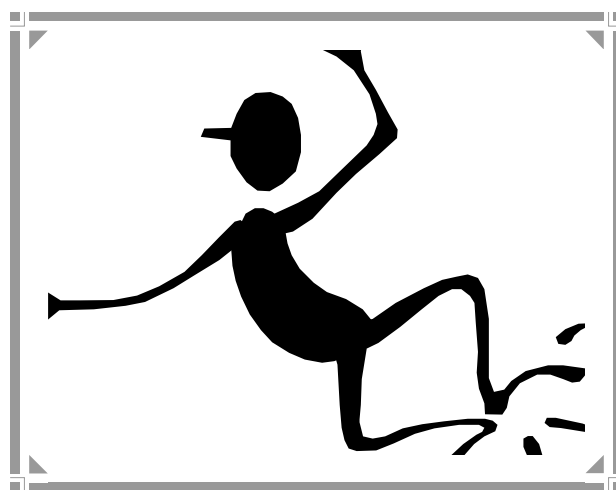
Pour mai...

Jean-Marie Dubois
J.P. Duhamel
Josée Dumont
Jean Duval
Alain Fortin
Réjean Gendreau
Lucie Gignac
Alexandrine Giguère
Nicole Gosselin
Martin Grégoire

Pénélope Guay
Thérèse Labonté
Claire Laflamme
Louisette Lessard
Jacinthe Morin
Serge Petitclerc
Annie Pouliot
Jean-Pierre Roussel

La semaine des personnes assistées sociales du Québec

Du 5 au 11 mai 2002



Cette année, dans le cadre de la semaine des personnes assistées sociales,
l'ADDS QM t'invite à participer à deux activités :

1) "Vois-les, dévoiléEs !"

Tout d'abord, le 9 mai 2002 à 11h30 am, nous t'invitons à te joindre à nous pour un rassemblement dans le mail Centre-ville, devant la robe du millénaire, située à proximité de l'ascenseur menant au CLE des Quartiers-Historiques.

Nous, personnes assistées sociales victimes de préjugés, enlevons nos masques, afin de nous dévoiler à la société comme étant des personnes citoyennes avant tout! Pour ce faire, se déroulera une petite mise en scène symbolique dans laquelle nous nous dévoilerons. "À bas les masques et les préjugés, nous sommes avant tout des personnes!!".. Nous allons de plus, symboliquement, jeter à la poubelle les préjugés dont nous sommes victimes en tant que personnes assistées sociales. Joins-toi à nous pour cette action!

Suite à l'événement, nous t'invitons à venir pique-niquer au Parc Durocher. Un léger repas sera fourni. C'est un moment privilégié pour venir rencontrer des gens intéressants! Et finalement, vers le milieu de l'après-midi, tout en dégustant un bon morceau de gâteau, nous écouterons Michel Giroux, notre agent de liaison et de promotion, qui nous dira quelques mots sur la cotisation de solidarité.

Rendez-vous le 9 mai 2002, face à la Robe du millénaire dans le mail Centre-ville à 11h30. Suite à l'action, nous allons pique-niquer au Parc Durocher !

2) "25 ans de solidarité, ça se fête !"

Ensuite, le 11 mai 2002, nous allons à Montréal, pour un grand rassemblement. Nous fêtons le 25^e anniversaire du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), le regroupement des groupes de défense des droits et des intérêts des personnes assistées sociales dont est membre l'ADDS QM.

Pour l'occasion, afin d'égayer notre journée, plusieurs artistes seront présents. En plus, sur place, il y aura des kiosques d'information et d'exposition, des ateliers de chanson, des animations, des amuseurs publics, des portraitistes et des peintres. Une belle journée avec du plaisir et des rires en masse en perspective!

La fête va se dérouler de 10h am à 18h pm au parc Morgan à Montréal. Le dîner sera fourni gratuitement. Pour souper, des hot dogs seront offerts au coût de 0,25\$. Le transport pour se rendre à Montréal est entièrement gratuit! Le départ se tiendra au 301 rue Carillon à 6h45 am. Pour le retour, nous partons de Montréal à 18h30. Le 11 mai 2002, pour le 25^e du FCPASQ à Montréal, c'est un rendez-vous!!

Départ en autobus du 301 rue Carillon, le 11 mai 2002, à 6h45 am (retour : départ de Montréal à 18h30). Si t'es intéresséE à venir, il faut absolument que tu t'inscrives avant le 26 avril 2002, en nous appelant au 525-4983.

Nouvelles militantes !!

- ◆ Le 11 mars dernier, dans l'Énoncé complémentaire au budget 2002-2003, la ministre des Finances, Pauline Marois, nous a annoncé que les montants des chèques d'aide sociale allaient être indexés à chaque 1^{er} janvier et ce, pour les trois prochaines années. De plus, elle nous a indiqué qu'à partir du 1^{er} janvier 2003, la pénalité pour partage du logement allait être enfin abolie. Dans le même ordre d'idée, le gouvernement supprimera, à la même date, la coupure qui était appliquée à ceux qui paient moins de 139 \$ pour se loger. Voilà de bien bonnes nouvelles ! Pour une fois que le gouvernement pense aux plus démunis... Nous trouvons malgré tout dommage que les mesures liées au logement n'entrent en vigueur qu'à partir de 2003... Avec la crise du logement qui sévit présentement à Québec, l'application immédiate de ces mesures aurait sûrement contribué à améliorer la situation.
- ◆ Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec a déposé une plainte au Conseil canadien de la magistrature à l'encontre du juge Frank Barakett. Il est accusé d'avoir tenu des propos offensants et discriminatoires à l'égard des personnes assistées sociales. Tel que rapporté par La Presse, le juge a insinué que Françoise Morin, une mère prestataire de l'aide sociale, n'avait guère de valeurs à transmettre à ses enfants, à part " rester à la maison et collecter des prestations d'aide sociale ". À bas les préjugés contre les personnes assistées sociales !
- ◆ Le 11 avril, nous avons accompagné au Ministère de la solidarité sociale, trois femmes enchaînées qui subissent d'importantes et d'inadmissibles coupures sur leur chèque d'aide sociale. Elles ont exigé de la Ministre Goupil deux engagements urgents : 1) la mise en place dans la Loi d'aide sociale du principe d'un " Barème plancher " garantissant la couverture des besoins essentiels et 2) que la pension alimentaire, versée aux bénéficiaires d'un enfant, ne soit plus considérée comme un revenu, donc le montant de la pension ne serait plus déduit du chèque d'aide social. Comme les trois femmes n'ont pas obtenu les réponses désirées à leurs demandes, elles sont allées demander l'asile économique au consulat de Suède, pays reconnu pour son faible taux de pauvreté. Nous voulions ainsi dénoncer au plan international les politiques de nos gouvernements qui contribuent à enchaîner à la misère une forte partie de la population.
- ◆ Les 23, 24 et 25 mai, le Collectif pour une Loi sur l'élimination de la pauvreté tiendra à Québec un **Forum citoyen pour un Québec et un monde sans pauvreté**. Si tu es intéresséE à y participer, inscris-toi au 525-4983. Fais vite parce que les places sont limitées !

La cotisation de solidarité

Dans la société, bien des gens bénéficient d'une représentation liée à leur fonction. Cela leur assure une protection non négociable face aux aléas du quotidien.

Chaque personne travailleuse, lorsqu'elle est syndiquée, paie une cotisation à son syndicat. TouTEs les étudiantEs, regroupéEs en une association se voient prélever un montant lors du paiement de leur frais d'inscription et ce, dans le but de se faire représenter et de se faire défendre.

Pour les personnes assistées sociales, il y a des groupes de défense des droits qui ont de plus en plus de difficultés à se faire financer. C'est dans ce sens que, lors d'un congrès d'orientation, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) a débattu sur la possibilité d'instaurer une cotisation de solidarité.

Cette dernière serait basé sur le principe de la formule " rand " (i.e perception à la source) tel que mise de l'avant par les milieux syndicaux et acceptée par le gouvernement québécois à la fin des années'70.

Le montant que nous proposons aux personnes assistées sociale serait un dollar par mois ou douze annuellement et il serait versé sur une base volontaire.

Présentement, nous rencontrons des prestataires de la sécurité du revenu afin de les informer sur la nature et les objectifs d'une telle cotisation. Nous espérons que tous y adhéreront et ce, pour le grand bénéfice des groupes de défense des droits sociaux qui pourront mieux défendre les personnes assistées sociales.

A notre avis, participer à cette source de financement c'est effectuer un geste de citoyenneté.

“ Avec la cotisation de solidarité ensemble, on se donne les moyens ! ”

Michel Giroux,
agent de liaison et de
promotion de la cotisation de solidarité
mgiroux34@hotmail.com

